



Le Professionnalisme et la Compétence nous Particularisent

Abidjan Cocody II Plateaux Attoban Non loin du Commissariat du 30eme Arrondissement

N°CC : 1629696B

N°RC : CI-ABJ-2016B-15422

N° CNPS: 287217

Cel :(+225) 07 49 46 46 14 / 05 05 31 45 9

Cel :(+225) 07 77 28 09 62 / 05 76 30 94 49

Tél :(+225) 27 22 52 68 66

E-mail : asperformanceconsulting@gmail.com

E-mail : infos@asperformancegroupe.com

site web: www.asperformancegroupe.com

BANQUES



Spécialisée dans la formation inter et intra entreprises, **AS PERFORMANCE CONSULTING**, vous propose des modules de formation repartis sur **plusieurs domaines**

AS PERFORMANCE CONSULTING, c'est aussi faire des formations professionnelles sur mesure, le consulting en entreprise, l'accompagnement terrain, des outils pédagogiques, également le conseil et l'assistance dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF) et l'optimisation du financement des projets de formation continue.

DOMAINE DE FORMATION

BANQUES			
N° ORDRE	DESIGNATION	DUREE	
01	Principes et spécificités de la comptabilité bancaire	3 jours	21 Heures
02	Comptabilité et états SURFI	3 jours	21 Heures
03	L'essentiel des normes IFRS dans la banque	3 jours	21 Heures
04	Les prêts et crédits dans le référentiel IAS/IFRS	3 jours	21 Heures
05	La refonte de la norme IAS39 : Actualité, contenu, enjeux et impacts pour la banque	3 jours	21 Heures
06	L'essentiel dans la consolidation dans la banque	3 jours	21 Heures
07	La comptabilisation du portefeuille titres	3 jours	21 Heures
08	Analyse financière en norme IFRS	3 jours	21 Heures
09	Règles et pratique de la comptabilité OCPVM	3 jours	21 Heures
10	La banque et l'environnement bancaire	3 jours	21 Heures
11	Contrôle de gestion bancaire : maîtriser les outils de mesure de la rentabilité	3 jours	21 Heures
12	Comment bâtir un dossier de crédit d'investissement	3 jours	21 Heures
13	Crédit d'investissement et plan de financement	3 jours	21 Heures
14	Introduction à la gestion ALM et aux risques bancaires	3 jours	21 Heures
15	Gestion ALM : techniques et enjeux dans la banque	3 jours	21 Heures
16	Gestion ALM : pratiques opérationnelles bancaires	3 jours	21 Heures
17	Le pilotage des risques et la réglementation bancaire	3 jours	21 Heures
18	Les opérations de trésorerie bancaire	3 jours	21 Heures
19	Systèmes de paiement et gestion de liquidité bancaire	3 jours	21 Heures

**CATALOGUE BANQUES
AS PERFORMANCE CONSULTING**

20	Méthodologie d'audit et d'évaluation du contrôle bancaire	3 jours	21 Heures
-----------	---	----------------	------------------

N° ORDRE	DESIGNATION	DUREE	
21	La conduite d'une mission d'audit dans la banque	3 jours	21Heures
22	Communications auditeurs-audités : réussir ses entretiens d'audit	3 jours	21Heures
23	Communications auditeurs/audités : rédiger un rapport d'audit	3 jours	21 Heures
24	Mise en œuvre opérationnelle d'un dispositif de contrôle interne	3 jours	21 Heures
25	Contrôler la conformité	3 jours	21 Heures
26	Risques de non-conformité et risques opérationnels : cas particulier de la fraude et du blanchiment des capitaux	3 jours	21 Heures
27	Les abus des marchés : de la détection à la déclaration de soupçon	3 jours	21 Heures
28	Normes prudentielles applications aux établissements de crédits	3 jours	21 Heures
29	La fonction conformité au sein des établissements de crédits	3 jours	21 Heures
30	La gestion des risques par le middle office	3 jours	21 Heures
31	Les fondamentaux de la gestion de patrimoine	3 jours	21Heures
32	Tout savoir sur l'assurance -vie	2 jours	14 Heures
33	Perfectionnement à la fiscalité du patrimoine	2 jours	14 Heures
34	Maîtriser les paramètres d'un investissement immobilier du patrimonial	2 jours	14 Heures
35	Les fondamentaux du Risk management bancaire	2 jours	14 Heures
36	L'essentiel de bâle III	2 jours	14 Heures
37	Risque crédit : les fondamentaux de bâle III	2 jours	14 Heures

PRINCIPES ET SPECIFICITES DE LA COMPTABILITE BANCAIRE

Durée conseillée : 03 Jours

Public concerné :

- Toute personne désireuse de s'initier aux spécificités de la comptabilité bancaire ;
- Membres des services comptables ;
- Financiers des banques et établissements de crédit.

Objectifs :

- Comprendre les mécanismes de base de la comptabilité bancaire;
- Faire le lien entre les principales activités d'exploitation de la banque et les données comptables et financières qui en résultent.

PROGRAMME :

- I. LES SPECIFICITES DE LA COMPTABILITE BANCAIRE
- II. LE CADRE COMPTABLE DE LA BANQUE
- III. LA COMPTABILISATION DES OPERATIONS
- IV. LES OPERATIONS DE FIN D'EXERCICE (OPERATIONS D'INVENTAIRES)
- V. LES EVOLUTIONS LIEES AUX NORMES IFRS
- VI. LES PRINCIPALES OPERATIONS BANCAIRES (PORTEFEUILLE TITRES MAISON CREDITS A LA CLIENTELE, IFT) SERONT TRAITEES AUSSI SELON LES NORMES IAS IFRS

COMPTABILITE ET ETATS SURFI

Durée conseillée : 03Jours

Public concerné :

- Membres des services comptables administratifs, financiers des banques et établissements de crédit, auditeurs et contrôleurs internes.

Objectifs :

- Acquérir une vue d'ensemble des moyens mis en œuvre dans un système de transmission pour assurer un débit et une qualité de service avec des contraintes ;
- Maîtriser les processus d'organisation et les contrôles nécessaires à l'élaboration des états SURFI ;
- connaître les modalités d'élaboration et de production des états périodiques de la Commission Bancaire.

PROGRAMME :

- I. INTRODUCTION
- II. COMPTABILISATION DES PRINCIPALES OPERATIONS EFFECTUEES PAR LES BANQUES
- III. PRESENTATION DES ETATS ET IMPRIMES COMMISSION BANCAIRE
- IV. ORGANISATION DES ETATS SURFI ET PRINCIPES COMPTABLES
- V. DOCUMENTS COMPTABLES ANNUELS
- VI. INTRODUCTION AUX ETATS PRUDENTIELS
- VII. DOCUMENTS ET ETATS REGLEMENTAIRES
- VIII. REGLEMENTATION DE L'ADEQUATION DES FONDS PROPRES AUX RISQUES DE MARCHE

L'ESSENTIEL DES NORMES IFRS DANS LA BANQUE

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

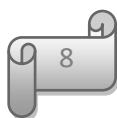
- Responsables et cadres des services opérationnels comptables et financiers ;
- Contrôleurs de gestion, auditeurs internes et externes ;
- Toute personne ayant besoin de comprendre la réforme comptable bancaire et son application.

Objectifs :

- Comprendre la logique sous-jacente aux normes IFRS ;
- Acquérir une connaissance de base ;
- Savoir lire les états financiers établis selon ces normes ;
- Comprendre les problématiques liées à l'application des normes IFRS.

PROGRAMME :

- I. LE CONTEXTE GENERAL
- II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS D'UNE BANQUE SELON LE REFERENTIEL DE L'IASB
- III. APPLICATION DES IFRS AUX PRINCIPALES OPERATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES
- IV. APPLICATION DES IFRS AUX PRINCIPALES OPERATIONS DES FONCTIONS DE SUPPORT



LES PRETS ET CREDITS DANS LE REFERENTIEL IAS/IFRS

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

- Responsables et collaborateurs comptables et des back-offices crédit, risques, engagements ;
- Contrôleurs de gestion ;
- Auditeurs, personnels de l'organisation et de l'informatique.

Objectifs :

- Faire un point d'actualité sur le remplacement de la norme IAS39 et comprendre ses enjeux ;
- Connaître les dispositions relatives au traitement des opérations de prêt et crédit dans le référentiel IFRS ;
- Savoir appliquer ces dispositions ;
- Découvrir les évolutions en cours et s'y préparer.

PROGRAMME :

- I. INTRODUCTION
- II. PRESENTATION GENERALE DES NORMES CONCERNANT LES PRETS ET CREDITS
- III. DE L'INSTRUCTION A L'ECHÉANCE LES PHASES SIGNIFICATIVES DU TRAITEMENT DES PRETS ET CREDITS EN IFRS
- IV. QUE SONT DEVENUS LES DERIVES INCORPORÉS ?
- V. IMPLICATION DES IFRS EN TERMES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION AUX ÉTAPE SIGNIFICATIVES DE LA VIE DES PRÊTS ET CREDITS « DANS LE MARCHÉ »
- VI. LA DÉPRÉCIATION DES CREDITS : LES NOUVELLES DISPOSITIONS
- VII. QUEL TRAITEMENT POUR LES OPÉRATIONS « HORS MARCHÉ » ?
- VIII. LES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE
- IX. LA JUSTE VALEUR DES PRETS ET CREDITS



LA REFONTE DE LA NORME IAS39 : ACTUALITE, CONTENU, ENJEUX ET IMPACTS POUR LA BANQUE

Durée conseillée : 02 Jours

Public concerné :

- Tout collaborateur désireux maîtriser le contenu du projet de remplacement de la norme IAS 39, son avancement, et les nouvelles dispositions ainsi que les conséquences importantes.

Objectifs :

- Faire le point sur l'évolution des normes Instruments financiers dans le référentiel international ;
- Connaître le contenu du projet de remplacement de la norme IAS 39 et son avancement ;
- Comprendre les nouvelles dispositions et leurs conséquences majeures ;
- Se préparer à leur mise en œuvre.

PROGRAMME :

- I. LE CONTEXTE DU PROJET ET SON ORGANISATION
- II. OU EN SOMMES-NOUS ?
- III. LES PRINCIPES PREVALANT DANS IAS 39 ET LEURS LIMITES

L'ESSENTIEL DE LA CONSOLIDATION DANS LA BANQUE

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

- Responsables comptables et leurs collaborateurs en charge des opérations de consolidation, auditeurs internes.

Objectifs :

- Connaître les obligations comptables et prudentielles en matière d'établissement des comptes consolidés ;
- Acquérir une vue d'ensemble sur le processus de consolidation ;
- Maîtriser les écritures de base de la consolidation.

Programme :

- I. LA RAISON D'ETRE DE LA CONSOLIDATION
- II. VUE D'ENSEMBLE SUR LE PROCESSUS DE CONSOLIDATION ET SES DIFFERENTES ETAPES
- III. LA SELECTION DES SOCIETES A CONSOLIDER
- IV. IDENTIFIER LES METHODES DE CONSOLIDATION ET LEUR APPLICATION
- V. OPERER LES RETRAITEMENTS D'HOMOGENEITE
- VI. PROCEDER AUX OPERATIONS D'ELIMINATION
- VII. CONTRIBUER A LA DETERMINATION DES IMPOTS DIFFERES
- VIII. ELIMINER LES TITRES DE PARTICIPATION ET TRAITER LE GOODWILL
- IX. PROCEDER AU PARTAGE DES CAPITAUX PROPRES
- X. REPARTITION DES CAPITAUX PROPRES
- XI. PRESENTER LE BILAN, LE COMPTE DE RESULTAT ET L'ANNEXE CONSOLIDES

LA COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE TITRES

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

- Membres des services comptables, back office et financiers, personnes ayant la charge administrative et comptable du portefeuille titres des banques, et sociétés de gestion.

Objectifs :

- Acquérir les connaissances nécessaires à la comptabilisation et au suivi comptable d'une activité titres ;
- Maîtriser les différentes écritures comptables ;
- Se préparer à intégrer les modifications liées à la mise en place des IFRS.

PROGRAMME :

- I. RISQUES LIES A L'ACTIVITE TITRES
- II. DEFINITIONS ET PRINCIPES GENERAUX LIES AU TRAITEMENT COMPTABLE DES TITRES
- III. LA DEFINITION DE CHAQUE TYPEDE TITRES SERA ETUDIEE AVANTD'ABORDER PAR L'EXEMPLE SONPRINCIPE DE COMPTABILISATION
- IV. LES TITRES A REVENUS FIXE
- V. LES TITRES A REVENU VARIABLE
- VI. LES OPERATIONS DE CESSION TEMPORAIRE
- VII. LA COMPTABILISATION DES OPERATIONS D'EMISSION
- VIII. LES PROBLEMATIQUES PARTICULIERES

ANALYSE FINANCIERE EN NORME IFRS

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Analystes de crédit, chargés d'affaires, responsables engagements.

Objectifs :

- Identifier les traitements spécifiques liés à l'application des normes IFRS ;
- Comprendre la signification économique de ces traitements ;
- Mesurer l'impact des normes IFRS sur les équilibres financiers ;
- Mener une analyse financière à partir de comptes en normes IFRS.

PROGRAMME :

- I. LES IAS/IFRS, CONTEXTE ET ELEMENTS GENERAUX
- II. LES ETATS FINANCIERS IFRS
- III. LES CARACTERISTIQUES DES TRAITEMENTS COMPTABLES EN IFRS
- IV. L'IMPACT DES NORMES DANS L'ANALYSE FINANCIERE

REGLES ET PRATIQUES DE LA COMPTABILITE OPCVM

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Comptables OPCVM ;
- Collaborateurs de services comptables, administratifs et financiers des banques ;
- Sociétés de gestion, entreprises d'investissement des sociétés de capital-risque ;
- Collaborateurs de back office ;
- Contrôleurs internes.

Objectifs :

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice d'une fonction comptable OPCVM ;
- Maîtriser les opérations et écritures comptables attachées à la gestion des OPCVM ;
- Acquérir les règles fiscales de ces produits ;

PROGRAMME :

- I. MAITRISE DES ASPECTS TECHNIQUES ET FISCAUX
- II. REGLES APPLICABLES A LA COMPTABILISATION DES OPERATIONS
- III. GESTION COMPTABLE DES DIFFERENTES OPERATIONS
- IV. PRODUCTION DES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES ET D'INFORMATION

LA BANQUE ET L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

- Toute personne souhaitant mieux connaître l'organisation, le système, le fonctionnement et les produits de la banque.

Objectifs :

- Présenter l'organisation du secteur bancaire, les grandes lignes de la réglementation bancaire et des contraintes de la profession ;
- Expliquer synthétiquement comment fonctionne une banque ;
- Présenter les produits et services offerts par les banques à leur clientèle (particuliers ou entreprises).

PROGRAMME :

- I. LA REGLEMENTATION BANCAIRE
- II. LES ACTEURS ET ROLES
- III. LE ROLE ECONOMIQUE DES BANQUES
- IV. QUELS SONT LES PRINCIPAUX PRODUITS
- V. LA BANQUE ET LES ENTREPRISES
- VI. LES BANQUES ET LES MARCHES DE CAPITAUX

CONTROLE DE GESTION BANCAIRE : MAITRISER LES OUTILS DE MESURE DE LA RENTABILITE

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

- Cadres des services de contrôle de gestion, inspecteurs, cadres des directions opérationnelles affectés à la recherche et à la mesure de la rentabilité.

Objectifs :

- Maîtriser les nouvelles techniques mises en œuvre en matière de contrôle de gestion ;
- Analyser les nouveaux outils de mesure de la rentabilité.

PROGRAMME :

- I. OBJECTIFS DU CONTROLE DE GESTION
- II. METHODOLOGIE DE CALCUL DU PNB PAR CENTRE DE PROFIT
- III. METHODES DE CALCUL DES CHARGES ET DES COUTS D'OPERATION : LEURS AVANTAGES ET INCONVENIENTS
- IV. AUTRES AXES DE MESURE DE LA RENTABILITE
- V. PREVISION, BUDGET ET CONTROLE BUDGETAIRE
- VI. TABLEAUX DE BORD ET INDICATEURS

COMMENT BATIR UN DOSSIER DE CREDIT D'INVESTISSEMENT

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

- Responsables d'agences ;
- Chargés d'affaires entreprises ;
- Chargés d'affaires PME-PMI.

Objectifs :

- Disposer d'une méthodologie efficace pour constituer un dossier de demande de crédit ;
- Savoir identifier les besoins effectifs à moyen ou long terme des entreprises ;
- Répondre aux attentes des entreprises en assurant la maîtrise du risque bancaire ;
- Entretenir un dialogue constructif avec l'entreprise.

PROGRAMME :

- I. ETABLIR LA FICHE D'IDENTITE DE L'ENTREPRISE
- II. ANALYSER LA SITUATION FINANCIERE ET LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE
- III. PRESENTER LE PROJET
- IV. BATIR ET QUALIFIER LE PLAN DE FINANCEMENT
- V. PREVOIR LES GARANTIES

CREDIT D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Responsables d'engagements et leurs collaborateurs ;
- Responsables d'agences entreprises ;
- Chargés d'affaires en entreprises ;
- Chargés d'affaires PME-PMI.

Objectifs :

- Savoir identifier les besoins de financement à moyen ou long terme des entreprises ;
- Répondre aux attentes des entreprises en assurant la maîtrise du risque bancaire ;
- Entretenir un dialogue constructif avec l'entreprise ;
- Disposer d'une méthodologie efficace pour analyser une demande de crédit et pour prendre position sur une demande de crédit.

PROGRAMME :

- I. ANALYSER LA SITUATION FINANCIERE ET LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE
- II. LES DIFFERENTES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ET LEURS CARACTERISTIQUES
- III. BATIR ET ANALYSER LE PLAN DE FINANCEMENT PLURIANNUEL DE L'ENTREPRISE

INTRODUCTION A LA GESTION ALM ET AUX RISQUES BANCAIRES

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Chercheurs Gestionnaires actif/passif, direction financière, direction comptable ;
- Directeurs techniques Banque, contrôleurs de gestion et des risques ;
- Auditeurs internes et inspecteurs, directeurs d'agences ;
- Gestionnaires (toutes spécialités) ;
- Sales obligataires.

Objectifs :

- Identifier les différents risques bancaires ;
- Comprendre les enjeux de la gestion actif-passif et en maîtriser les principes de base.

PROGRAMME :

- I. ANALYSE DES RISQUES BANCAIRES
- II. MISE EN PLACE DES PRINCIPES DE BASE DE L'ALM
- III. CONSTRUCTION DE L'ANALYSE
- IV. ANALYSE DES RESULTATS ET MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE

GESTION ALM : TECHNIQUES ET ENJEUX DANS LA BANQUE

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

- Cadres de la fonction ALM
- Responsables financiers, trésoriers
- Contrôleurs de gestion, auditeurs

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la gestion actif-passif ;
- Appréhender les principaux mécanismes de mise en œuvre ;
- Apprendre à mesurer et gérer les risques liés au bilan et hors-bilan.

PROGRAMME :

- I. LA GESTION ACTIF-PASSIF : POURQUOI ?
- II. LE RISQUE DE TRANSFORMATION
- III. LA GESTION DU RISQUE DE TAUX GLOBAL
- IV. LA GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITE
- V. LA GESTION DU RISQUE DE CHANGE
- VI. LES TAUX DE CESSION INTERNE
- VII. LE RISQUE DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE
- VIII. LA GESTION ACTIF-PASSIF AU SEIN DE LA BANQUE

GESTION ALM : PRATIQUES OPERATIONNELLES BANCAIRES

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Gestionnaires actif/passif
- Direction financière
- Directeurs techniques banque
- Contrôleurs de gestion et des risques
- Auditeurs internes et inspecteurs
- Direction informatique
- Service de modélisation financière

Objectifs :

- Mettre en place pas à pas une analyse des risques de bilan actif/passif au travers d'un exemple concret ;
- Découvrir les techniques utilisées et les problèmes rencontrés par les gestionnaires de bilan.

PROGRAMME :

- I. ANALYSE DU BILAN D'UNE BANQUE GENERALISTE
- II. MISE EN PLACE DES MODELISATIONS
- III. CONSTRUCTION DE L'ANALYSE STATIQUE
- IV. UTILISATION D'HYPOTHESES DYNAMIQUES

LE PILOTAGE DES RISQUES ET LA REGLEMENTATION BANCAIRE

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

- Gestionnaires actif/passif, direction financière, direction comptable ;
- Directeurs techniques Banque, contrôleurs de gestion et des risques ;
- Auditeurs internes et inspecteurs, directeurs d'agences ;
- Gestionnaires (toutes spécialités) ;
- Sales obligataires.

Objectifs :

- Identifier les différents risques bancaires ;
- Comprendre les enjeux de la gestion actif-passif et en maîtriser les principes de base.

PROGRAMME :

- I. ETUDE DU BILAN D'UNE BANQUE
- II. MAITRISE DE LA REGLEMENTATION BANCAIRE
- III. LES RISQUES ENCADRES PAR BALE II
- IV. LA GESTION ACTIF -PASSIF (ALM)
- V. GESTION DES OPERATIONS BILANCIELLES
- VI. SELECTION DES STRATEGIES FINANCIERES
- VII. SYNTHESE ET QUESTIONS/REPONSES COMPLEMENTAIRES

LES OPERATIONS DE TRESORERIE BANCAIRE

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Trésoriers ;
- membres des trésoreries et des directions financières des établissements de crédit ;
- auditeurs internes.

Objectifs :

- Comprendre et maîtriser les principes généraux de la trésorerie bancaire;
- Connaître le rôle des différents intervenants et maîtriser la spécificité des différentes opérations.

PROGRAMME :

- I. LES PRINCIPES GENERAUX DE LA TRESORERIE BANCAIRE
- II. LES PRINCIPAUX INTERVENANTS ET LA GESTION DES OPERATIONS
- III. LES QUESTIONS SUIVANTES SERONT TRAITEES POUR CHAQUE TYPE D'OPERATION
 - 1) Définition
 - 2) Evaluation comptabilisation
 - 3) Suivi
 - 4) Contrôles à mettre en place
- IV. LES SPECIFICITES DES OPERATIONS DE TRESORERIE
- V. LES SPECIFICITES DES OPERATIONS DE TRESORERIE EN DEVISES

SYSTEME DE PAIEMENT ET DE GESTION DE LA LIQUIDITE BANCAIRE

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

- Responsables et membres des services administratifs, financiers et trésorerie, trésoriers titres et espèces, responsables des flux et back office.

Objectifs :

- Connaître les différents systèmes de règlement ivoirien et africain, leurs techniques et leurs différentes fonctionnalités ;
- Optimiser l'efficacité de la gestion des flux de liquidités et du collatéral.

PROGRAMME :

- I. UN NOUVEL ENVIRONNEMENT
- II. PRINCIPES ET TECHNIQUES DES DIFFERENTS SYSTEMES DE REGLEMENT
- III. EVOLUTION DES ARCHITECTURES EUROPEENNES
- IV. L'IMPACT DES MUTATIONS DE L'ENVIRONNEMENT INTERBANCAIRE IMPACT SUR L'ORGANISATION DE LABANQUE
- V. PRINCIPES D'UTILISATION ET D'OPTIMISATION DES SYSTEMES DE REGLEMENT

METHODOLOGIE D'AUDIT ET D'EVALUATION DU CONTROLE INTERNE

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

- Membres des directions du contrôle interne, de l'inspection générale et de l'audit interne, responsables de départements.

Objectifs :

- Favoriser, à travers l'acquisition de compétences méthodologiques et techniques, l'instauration d'un environnement de contrôle interne performant et permanent.

PROGRAMME :

- I. ENVIRONNEMENT GENERAL ET CONCEPTS DU CONTROLE INTERNE
- II. LA METHODOLOGIE D'AUDIT
- III. LES OBJECTIFS DE CONTROLE
- IV. LES PROCEDURES DE CONTROLE
- V. LES TECHNIQUES DE CONTROLE
- VI. SYNTHESE ET CONCLUSION : VERS UNE SITUATION IDEALE

LA CONDUITE D'UNE MISSION D'AUDIT DANS LA BANQUE

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Membres des directions de l'audit interne, de l'inspection et du contrôle interne ;
- Toute personne susceptible d'organiser ou de participer à une mission d'audit.

Objectifs :

- Acquérir les fondamentaux d'une mission d'audit, sa préparation, son organisation, sa réalisation et sa conclusion afin d'optimiser son efficacité.

PROGRAMME :

- I. LA PHASE PREALABLE DES MISSIONS
- II. L'ORGANISATION DE LA MISSION
- III. LES DIFFERENTES ETAPES DE LA REALISATION D'UNE MISSION D'AUDIT
- IV. LA FINALISATION DE LA MISSION

COMMUNICATION AUDITEURS-AUDITES : REUSSIR SES ENTRETIENS D'AUDIT

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Responsables de service d'audit ou d'inspection ;
- Chefs de mission ;
- Auditeurs confirmés ou auditeurs débutants ayant réalisé plusieurs missions.

Objectifs :

- Professionnaliser la conduite de ses entretiens d'audit ;
- Améliorer et valoriser l'image de l'audit grâce à la qualité de ses entretiens ;
- Appréhender quelques techniques de communication permettant d'améliorer son savoir être et de développer ses capacités personnelles et relationnelles.

PROGRAMME :

- I. PROFESSION AUDITEUR
- II. LE POTENTIEL A METTRE EN VALEUR
- III. LES PREALABLES A LA CONDUITE D'UN ENTRETIEN D'AUDIT
- IV. LA CONDUITE DES DIFFERENTS ENTRETIENS D'AUDIT
- V. LA GESTION DES SITUATIONS DE CONFLIT

COMMUNICATION AUDITEURS/AUDITES : REDIGER UN RAPPORT D'AUDIT

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Chefs de missions ;
- Auditeurs confirmés ou auditeurs débutants ayant une expérience de la rédaction ; de rapports ou de notes de synthèse.

Objectifs

- Connaître les règles techniques de la communication écrite ;
- Enrichir son expression écrite pour satisfaire aux impératifs d'un écrit utile ;
- S'entraîner à la rédaction afin de développer sa technique ;
- Prendre en compte les attentes des différents lecteurs.

PROGRAMME :

- I. LES OBJECTIFS DE L'ECRIT
- II. LES PREALABLES A L'ECRIT
- III. LA REDACTION D'UN RAPPORT D'AUDIT

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE D'UN DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Responsables de service d'audit ou d'inspection ;
- Auditeurs et contrôleurs internes avertis ;
- Responsables et personnels opérationnels exerçant une fonction de contrôle...

Objectifs :

- Comprendre les finalités du contrôle interne ;
- Savoir transposer les dispositions légales et réglementaires ;
- Organiser le système de contrôle interne dans son fonctionnement opérationnel ;
- Piloter et superviser le dispositif.

PROGRAMME :

- I. LES CONCEPTS DU CONTROLE INTERNE
- II. LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DU DISPOSITIF
- III. LES FONDEMENTS DU CRBF 97-02 MODIFIE 2004-02
- IV. MANAGEMENT ET SUPERVISION DU DISPOSITIF

CONTROLLER LA CONFORMITE

Durée conseillée: 02 jours

Public concerné :

- Responsables de service d’audit ou d’inspection ;
- Auditeurs et contrôleurs internes avertis ;
- Responsables et personnels opérationnels exerçant une fonction de contrôle ;
- Agents dédiés au contrôle de la conformité.

Objectifs :

- Comprendre les finalités des nouvelles dispositions réglementaires ;
- Savoir les transposer au plan opérationnel ;
- Organiser le dispositif de contrôle de la conformité ;
- Mettre en œuvre des techniques de contrôle pertinentes.

PROGRAMME :

- I. RAPPEL DES PRINCIPALES DIRECTIVES DU CRBF 97-02
- II. L’EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION (CRBF 2001-01ET 2004-02)
- III. LES MODIFICATIONS ISSUES DE L’ARRETE DU 31 MARS 2005

RISQUES DE NON-CONFORMITE ET RISQUES OPERATIONNELS : CAS PARTICULIERS DE LA FRAUDE ET DU BLANCHIMENT DES CAPITAUX

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Tous collaborateurs des établissements bancaires et d'investissement ;
- Collaborateurs des services de déontologies, CI, compliance, relations clients.

Objectifs :

- Maîtriser les risques opérationnels de la fraude et du blanchiment de capitaux .

PROGRAMME :

I. INTRODUCTION

II. LES RISQUES OPERATIONNELS

III. DEUX CAS PARTICULIERS DE RISQUES OPERATIONNELS

IV. BLANCHIMENT DES CAPITAUX

V. RISQUES DE NON-CONFORMITE

LES ABUS DE MARCHÉ : DE LA DETECTION A LA DECLARATION DE SOUPÇON

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Collaborateurs des services Asset management des banques ;
- Gestionnaires de fortune ;
- Directeurs financiers ;
- Responsables de la communication financière.

Objectifs

- Maîtriser les aspects réglementaires et légaux des abus de marché ;
- Renforcer la vigilance induite par les signaux d'alerte ;
- Savoir réagir face à une déclaration de soupçon.

PROGRAMME :

- I. DETECTION DES CAS D'ABUS DE MARCHÉ
- II. DECLARATIONS DE SOUPÇON ET SUIVI
- III. CONTENTIEUX DES ABUS DE MARCHÉ

NORMES PRUDENTIELLES APPLICABLES AUX ETABLISSEMENTS DE CREDITS

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

- Membres des directions comptables, administratives et financières ;
- Services contrôle interne ;
- Responsable des risques des établissements de crédit.

Objectifs :

- Connaître les différentes normes prudentielles : les objectifs, les textes, le champ d'application, les contraintes réglementaires, les modalités de calcul et les conséquences des exigences prudentielles sur les activités.

PROGRAMME :

- I. INTRODUCTION : LE CONTEXTE
- II. LES NORMES QUALITATIVES
- III. LE CONTROLE INTERNE (CRBF97-02)
- IV. LES RATIOS FRANÇAIS
- V. LES RATIOS ISSUS D'UNE TRANSPOSITION DE DIRECTIVES EUROPEENNES
- VI. LE RATIO INTERNATIONAL DE SOLVABILITE : RATIO MAC DONOUGH

LA FONCTION CONFORMITE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

- Services d'audit, de contrôle ;
- Déontologues ;
- Responsables de la conformité et/ou à toute autre personne intervenant dans les différentes fonctions de contrôle.

Objectifs :

- Connaître le périmètre et le positionnement de la fonction conformité ;
- Connaître et maîtriser les notions de déontologie, de conformité et de contrôle ;
- Appréhender les dernières évolutions de la réglementation en la matière (crbf 97-02 modifié par le décret du 31 mars 2005 et la 3ème directive sur la lutte anti-blanchiment).

PROGRAMME :

- I. CONTEXTE GENERAL DE L'ACTIVITE BANCAIRE
- II. PRESENTATION DES EVOLUTIONS RECENTES EN MATIERE REGLEMENTAIRE INTERNATIONALE
- III. LE SOCLE REGLEMENTAIRE DANS LE DOMAINE BANCAIRE
- IV. LOIS ET REGLEMENTS DE PORTEES GENERALES
- V. LE RISQUE JURIDIQUE VERSUS RISQUE DE CONFORMITE
- VI. ORGANISER LA FONCTION : Appréhender, Mesurer, Contrôler
- VII. LA CONFORMITE DANS LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME
- VIII. ETUDE DE CAS
- IX. LA DEONTOLOGIE

LA GESTION DES RISQUES PAR LES MIDDLE OFFICE

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

- Membres des services middle et back office ;
- Contrôleurs/auditeurs internes et contrôleurs des opérations de marché ;
- Membres des services comptables des opérations de marché, secrétariat général (coo : «Chief Operating Officer»).

Objectifs :

- Mettre en évidence les contrôles opérationnels menés par les services de Middle Office au quotidien ;
- Appréhender les relations avec les départements opérationnels et les autres métiers de contrôle au sein de l'établissement.

PROGRAMME

- I. PRESENTATION DU ROLE ET DES MISSIONS DU MIDDLE OFFICE EN FONCTION DES LIGNES METIER
- II. LES CONTROLES DE SECOND NIVEAU VIS-A-VIS DES OPERATIONS DU FRONT OFFICE
- III. LA MAITRISE DES RISQUES OPERATIONNELS PAR LE MIDDLE OFFICE

Les fondamentaux de la gestion de patrimoine

Durée conseillée : 03 jours

Public concerné :

Gestionnaire, chargé de clientèle ou toute autre personne souhaitant s'initier aux techniques de gestion de patrimoine.

Objectifs :

- Acquérir les compétences juridiques, fiscales et économiques pour la gestion d'un patrimoine.
- Mener un diagnostic et proposer des solutions patrimoniales.

PROGRAMME :

I. DEFINIR LA NOTION DE PATRIMOINE

- Les composantes d'un patrimoine : financières, non financières et sociales.
- Le cycle de vie d'un patrimoine.

II. IDENTIFIER LES CATALYSEURS DE LA GESTION DU PATRIMOINE

- L'environnement juridique: régimes matrimoniaux et transmission.
- L'environnement fiscal.
- L'environnement économique.

III. REALISER UN DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

- La démarche d'un diagnostic patrimonial.
- Les différents objectifs patrimoniaux.
- L'allocation d'actifs.

IV. REPERER LES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

- Solutions bancaires : comptes rémunérés, comptes sur livrets...
- Solutions financières : PEA, OPC, épargne salariale...
- L'assurance vie et les contrats de capitalisation.
- L'immobilier.

V. UTILISER LES LEVIERS JURIDIQUES ET FISCAUX

- Les solutions pour protéger son conjoint ; aider ses enfants ou favoriser un tiers.
- Les leviers d'optimisation fiscale.

VI. Maîtriser les risques et les responsabilités

- Le droit à l'information et au conseil.
- La lutte contre le blanchiment.

VII. Activités à distance

- Pour s'approprier les apports d'un expert sur un point théorique ou pratique deux @experts : "Réaliser une allocation d'un portefeuille d'actifs financiers" et "Découvrir les principes de la gestion structurée".

Tout savoir sur l'assurance -vie

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

Toute personne souhaitant maîtriser les contrats d'assurance-vie.

Objectifs :

- Maîtriser les règles civiles et fiscales d'un contrat d'assurance-vie.
- Utiliser le contrat d'assurance-vie dans le cadre de la gestion patrimoniale.
- Identifier les risques juridiques et fiscaux.

PROGRAMME :

I. MAITRISER LES PRINCIPES D'UN CONTRAT D'ASSURANCE-VIE

- L'environnement juridique du contrat d'assurance-vie :
 - la stipulation pour autrui ;
 - les intervenants au contrat : souscripteur, assuré, assureur et bénéficiaire.
- Les bases techniques de l'assurance-vie :
 - prime unique et périodique ;
 - avance, rachat, réduction et résiliation ;
 - provisions mathématiques, taux technique et participation aux bénéfices.
- La souscription du contrat.
- La clause bénéficiaire : rédaction, acceptation et démembrement.

II. CERNER LES DIFFERENTS TYPES DE CONTRAT

- Les différents types de contrat : vie universelle ; multi-supports et à actifs cantonnés.
- Les contrats récents : vie entière, euro-croissance, vie-génération.
- L'assurance-vie par rapport à d'autres solutions.

III. DELIMITER LES INCIDENCES SUR LES REGIMES MATRIMONIAUX ET SUCCESSIONS

- Souscription conjointe ou individuelle.
- Sort du contrat en cas de divorce.
- Assurance-vie et successions.

IV. MAITRISER LA FISCALITE DES CONTRATS

- Le régime fiscal des prestations en cas de vie :
 - fiscalité des rachats ;
 - régimes fiscaux des rentes.
- La fiscalité des successions.

V. ACTIVITES A DISTANCE

- Pour s'approprier les apports d'un expert sur un point théorique ou pratique : deux @expert "Réaliser une allocation d'un portefeuille d'actifs financiers" et "Découvrir les principes de la gestion structurée".

Perfectionnement à la fiscalité du patrimoine
--

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

Toute personne souhaitant maîtriser la fiscalité du patrimoine : détention, plus-value et transmission.

Objectifs :

- I. Calculer l'IR et utiliser les techniques et supports d'optimisation fiscale.
- II. Calculer et optimiser l'IFI.
- III. Maîtriser la fiscalité de la transmission du patrimoine.

PROGRAMME

I. MAITRISER L'IMPOT SUR LES REVENUS (IR)

- La fiscalité des produits d'épargne.
- La fiscalité des dividendes.
- Les plus-values mobilières.
- PFU ou option pour le barème.
- Les revenus fonciers :
 - micro-foncier ;
 - régime réel et traitement des déficits.
- Les revenus de la location meublée non professionnelle.
- Les plus-values immobilières.

II. UTILISER LES LEVIERS D'OPTIMISATION DE L'IR

- Rattachement ou détachement des enfants.
- Cartographier les déductions et réductions.
- Le plafonnement des niches fiscales.
- Optimiser ses placements immobiliers en utilisant les dispositifs fiscaux existants.
- Arbitrer ses placements financiers.
- Réduire ses revenus fiscalisés : PEA, PERP, assurance-vie.

III. DETERMINER L'IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE

- L'assiette composée des biens et droits immobiliers détenus directement ou indirectement.
- Les biens exclus et exonérés de l'IFI.
- Les dettes déductibles.
- Évaluation des biens.
- Calcul, déclaration et paiement.

IV. MAITRISER LES ASPECTS FISCAUX DE LA TRANSMISSION DE PATRIMOINE

- Transmission de patrimoine dans le cadre d'une succession :
 - les règles de dévolution successorales ;
 - calcul des droits ;
 - spécificités : transmission non préparée, absence du conjoint, degré de parenté...
- Fiscalité des donations.
- L'assurance vie :
 - la clause bénéficiaire ;
 - le dénouement du contrat par décès.

Maitriser les paramètres d'un investissement immobilier du patrimonial

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

Toute personne souhaitant maîtriser les composantes d'un investissement immobilier.

Objectifs :

- Maîtriser les différents supports d'investissement immobilier.
- Appliquer la fiscalité immobilière.
- Arbitrer entre les différents modes de détention

PROGRAMME

I. IDENTIFIER LES DIFFERENTS TYPES D'INVESTISSEMENT

- L'immobilier à usage d'habitation : la location nue et la location meublée.
- L'immobilier à usage professionnel.

II. APPLIQUER LA FISCALITE A CHAQUE INVESTISSEMENT

- La fiscalité des revenus fonciers.
- La fiscalité des revenus de location meublée.
- La TVA et les options possibles.
- Les dispositifs fiscaux d'incitation à l'investissement immobilier.

- Les règles d'assujettissement et d'évaluation des biens immobiliers à l'IFI.

III. CHOISIR LE MODE DE DETENTION DE SON INVESTISSEMENT

- La détention directe et l'indivision.
- La détention par une société civile ou de capitaux.
- Les structures particulières SCPI et OPCI.
- Synthèse des avantages et inconvénients de chaque mode de détention.
- Le choix du financement : emprunt ou autofinancement.

V. ANTICIPER LES CONSEQUENCES FISCALES D'UNE CESSION

- L'imposition des plus-values des particuliers.
- Les dispositifs applicables aux locations meublées.
- Le choix entre cession d'un immeuble et cession de parts sociales d'une SCI.

Les fondamentaux du risk management bancaire

Durée conseillée : 02 jours

Public concerné :

Manager et collaborateur souhaitant maîtriser les fondamentaux du Risk Management bancaire.

Objectifs :

- Établir la typologie des risques bancaires.
- Maîtriser les évolutions réglementaires de la gestion des risques.
- Utiliser la méthodologie de cartographie des risques opérationnels.

PROGRAMME

I. DEFINIR ET IDENTIFIER LES RISQUES

- Qu'est ce qu'un risque ?
- Cartographie des risques :
 - Risque de crédit et de contrepartie ;
 - Risque opérationnel ;
 - Risque de marché ;
 - Risque de liquidité...
- Quantifier chaque risque.

II. POSITIONNER LE RISK MANAGEMENT

- Les fonctions concernées.
- Les outils du risk management.
- Le suivi et le pilotage des risques.

III. DECRYPTER L'ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE BALE III

- Bâle III et les Directives CRD.
- Les enjeux d'une amélioration de la qualité des fonds propres.
- Les ratios prudentiels et de levier.
- Le capital économique et réglementaire.
- La norme BCBS 239.
- Les pouvoirs des autorités de contrôle.

VI. IDENTIFIER ET MAITRISER LES RISQUES DE CREDIT

- Maîtriser le cadre de la gestion du risque crédit.
- Les exigences en fonds propres.
- Les obligations de reporting réglementaire.
- Le provisionnement du risque crédit.

VII. METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DEDIE AUX RISQUES OPERATIONNELS

- Connaître le cadre de la gestion du risque opérationnel.
- Méthodologie pour cartographier les risques opérationnels :
 - Identifier et évaluer les risques ;
 - Étapes clés du passage en méthodes avancées (AMA) ;
 - Auto-évaluer le dispositif ;
 - Les indicateurs d'alertes ;
 - Renforcer le contrôle interne.

VIII. APPREHENDER LE RISQUE DE MARCHE

- La mesure du risque de marché avec la méthode standard.
- Le concept de Var.

L'essentiel de Bâle III

Durée conseillée: 02 jours

Public concerné :

Collaborateurs des établissements bancaires souhaitant connaître les textes ou impliqués dans la mise en œuvre de Bâle III.

Objectifs :

- Identifier les enjeux des accords Bâlois.
- Maîtriser le fonctionnement de la méthode de Bâle II.
- Appliquer les exigences renforcées de Bâle III.
- Anticiper les exigences nouvelles de Bâle IV.

PROGRAMME

I. RETOUR SUR LE CONTEXTE DE BALE II ET SES OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de Bâle II.
- Un standard de règles utilisées par les régulateurs nationaux.
- Prendre en compte les risques opérationnels.
- Le mécanisme de supervision unique MSU.
- Mesurer les risques pour rendre plus efficace l'allocation en fonds propres.

II. MAITRISER LE FONCTIONNEMENT ET LA METHODE DE BALE II

- Le pilier 1 : le principe de l'exigence en fonds propres.
- Le pilier 2 : la surveillance prudentielle de la gestion des fonds propres.
- Le pilier 3 : la mise en œuvre d'une discipline de marché et de la transparence.
- Mettre en place des stress scenarii globaux.

III. INTEGRER LE NOUVEAU DISPOSITIF BALE III, CRD IV ET CRR

- Les enjeux de Bâle III en matière de gestion des risques.
- Le calibrage des fonds propres.
- Les ratios sur l'effet de levier.
- Les ratios de solvabilité et de liquidité.
- Les articulations entre CRD IV, Bâle III et le règlement CRR.

VI. MESURER LES IMPACTS DE BALE III

- Les ratios de liquidité :
 - LCR ;
 - NSFR.
- La notion d'actifs liquides.
- Le renforcement du coussin de liquidité : les actifs EHQLA et HQLA.
- Les reportings FINREP / COREP.

VII. ANTICIPER L'IMPACT DE LA REGLEMENTATION SUR L'ACTIVITE

- Méthodes applicables pour identifier les risques.
- Sur le crédit : les textes BCBS 362/ RTS 36.
- Référentiel post Bâle III vers Bâle IV et enjeux pour les banques.

Risque crédit : les fondamentaux de Bâle III

Durée conseillée: 02 jours

Public concerné :

Manager et collaborateur des banques souhaitant maîtriser les fondamentaux du Risque Crédit.

Objectifs :

- Maîtriser le cadre général de la gestion du risque crédit.
- Intégrer les exigences de Bâle III sur le risque crédit.
- Maîtriser les règles de provisionnement d'IFRS 9.

PROGRAMME

I. LE CADRE ET LES FONDEMENTS DE LA GESTION DU RISQUE CREDIT

- Définition du risque crédit et interactions avec les autres risques.
- Définir un événement de crédit.
- Identifier les composantes du risque de crédit : probabilité de défaut et perte en cas de défaut.
- La supervision et le contrôle des autorités.

II. RAPPEL DES OBLIGATIONS PRUDENTIELLES BALOISES

- Bâle II/III : approches standard, IRBA simple ou complexe.
- Calculer les probabilités de défaut et les LGD en cas de défaut.
- Les méthodologies de Var en relation avec les besoins en fonds propres.

III. LES EVOLUTIONS DU CADRE PRUDENTIEL BALE III

- Les exigences minimales de fonds propres.
- L'Union Bancaire et mécanisme de Supervision Unique.
- Les ratios de liquidité.
- Les ratios de solvabilité et levier.

IV. LE CALCUL DES EXIGENCES EN FONDS PROPRES DU PILIER 1

- Le coussin de conservation.
- La couverture des risques.
- La CVA-crédit value adjustment.
- Le capital réglementaire.
- La nature de la contrepartie et de l'engagement.
- Risques de concentration, de titrisation et résiduel.

VII. LES EVOLUTIONS DU CADRE PRUDENTIEL

- AQR et TRIM : exercices de supervision par la BCE.
- BCBS 362 et RTS 36.

VIII. LE PROVISIONNEMENT DU RISQUE CREDIT

- Les normes comptables françaises et IFRS.
- Le calcul des provisions.